

Mardi, à la salle des fêtes, préparez-vous à Ne rien déclarer

samedi 19.03.2011, 05:27 - La Voix du Nord



| ROSULT |

Une fois par mois, un film récent est projeté à la salle des fêtes de Rosult. ...

Mardi soir, ce sera Rien à déclarer ?, le fameux dernier film de Dany Boon.

L'artisan de la diffusion mensuelle de films à Rosult est Jean-Pierre Verdage. Cette fois, il lui a fallu aller très vite pour effectuer la réservation auprès de Cinéligue tant les bobines de Rien à déclarer ? étaient sollicitées.

L'histoire ? Celle de deux douaniers amenés à travailler ensemble. L'un est Belge : Benoit Poelvoerde, l'autre Français : Dany Boon. Tout devrait bien se passer entre ces deux fonctionnaires que seule sépare une frontière arbitrairement fixée voici trois siècles. Et pourtant la différence de leurs nationalités, aussi insignifiante soit elle, sera le prétexte à une multitude de miniconflits entre eux.

Mardi, en fin d'après-midi, le projectionniste de Cinéligue montera l'énorme bobine du film. Et à 19 h 30, comme chaque deuxième mardi du mois, Jean-Pierre Verdage éteindra les lumières de la salle des fêtes pour le plus grand plaisir de ses fidèles cinéphiles. Et ils seront tous prêts à le déclarer. En revanche si, en fin de séance, on demande aux spectateurs si le film évoque pour eux des situations cocasses locales ou amandinoises, ... pas sûr qu'ils aient quelque chose à déclarer. •

À la salle des fêtes de Rosult, ce mardi 22 mars, à 19 h 30. Adultes : 4,50 E ; enfants : 3,50 E.

 Partager : S'abonner :